

Conseil municipal du 6 février 2019
DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR
COMMUNE de MORANCEZ

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE
du CONSEIL MUNICIPAL du 6 FEVRIER 2019
Convocation du 17 JANVIER 2019

Monsieur Gérard BESNARD, Maire ouvre la séance à 20 heures 30

L'an deux mille dix-neuf, le 6 février, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués, se sont réunis dans la salle de la mairie, en séance publique sous la présidence de Monsieur Gérard BESNARD, Maire.

Etaient présents :

M. BESNARD Gérard, Maire, Mme BRUN-BESSON Josette, M. BIZET Florent, M. GRANIER Bernard, M. BRAULT Jacky, Mme TOURON Elodie adjoints,
M. MILLET Robert, Mme MENAGER Mauricette, Mme FOSSE Annick, M. FERRE Christian, Mme CHARPENTIER Chantal, Mme BLANCHET Catherine, Conseillers Municipaux

Absents excusés :

M. GUICHARD Jean-Pierre ayant donné pouvoir à Mme MENAGER
Mme CROSNIER Dominique ayant donné pouvoir à M. FERRE
Mme PAYET Solène ayant donné pouvoir à M. BESNARD
M. FEUGUEUR Stephan ayant donné pouvoir à Mme BRUN BESSON
Mme BONNAFOUX Chane ayant donné pouvoir à Mme TOURON
M. LEPRINCE Laurent
M LABASTIE Jean

Secrétaire de séance : Mme BRUN BESSON est élue secrétaire de séance

ORDRE DU JOUR

Approbation du procès - verbal de la réunion du Conseil Municipal du 8 novembre 2018

I / Administration générale

1. Convention pour recevoir par télétransmission les documents de la SPL Chartres Aménagement

II/ Finances

1. Demande de subvention au titre du FDI 2019
2. Demande de subvention au titre du Fonds de concours 2019
3. Demande de subvention au titre de la DETR

III / QUESTIONS DIVERSES- INFORMATIONS - COMMUNICATIONS

1. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA) 2018 en application des délégations au Maire
2. Décisions du Maire 2018 prises en application des délégations au Maire

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 décembre 2018

Délibération N°01-2019

Lecture faite du compte rendu de la précédente réunion, le Conseil Municipal adopte le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2018 à l'unanimité des présents.

I/ ADMINISTRATION GENERALE

Convention destinée au recueil du consentement de la commune en tant qu'actionnaire de Chartres Aménagement SPL.

Digitalisation des Instances de la SPL Chartres Aménagement

Délibération N° 2-2019

Pour simplifier leur fonctionnement, les entreprises publiques locales de l'agglomération de Chartres (dont la SPL Chartres Aménagement) se sont engagées dans un projet de digitalisation de leurs instances avec l'utilisation d'une solution logicielle dédiée.

L'objectif est d'alléger le formalisme auquel elles se trouvent assujetties et de faciliter la communication avec leurs actionnaires et leurs représentants.

Pour mettre en œuvre la dématérialisation de l'envoi des convocations aux assemblées générales des actionnaires, il leur est nécessaire de recueillir préalablement le consentement écrit de ceux-ci.

C'est pourquoi, conformément à l'article R 225-63 du code de commerce, chaque entreprise publique locale qui adoptera la voie dématérialisée pour la transmission des avis, des convocations, des documents et des informations nécessaires à l'organisation des assemblées générales devra préalablement soumettre aux actionnaires inscrits au nominatif une proposition écrite en ce sens.

Le conseil municipal est appelé à prendre connaissance du projet de convention qui sera adressé au représentant de la commune de Morancez au sein de Chartres Aménagements SPL.

Après en avoir délibéré, le CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité :

- **Approuve** la convention recueillant l'accord de l'actionnaire pour recevoir par télétransmission les avis, les convocations, les documents et les informations dont il est destinataire pour les assemblées des actionnaires
- **Autorise** le Maire, représentant de la commune de Morancez, actionnaire de Chartres Aménagement SPL à signer ladite convention et tous les actes afférents

II/ FINANCES

1. Demande de subvention au titre du FDI 2019

- **HALLE DU MARCHÉ, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°03-2019

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation des travaux de rénovation de la Halle du Marché,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

- **CENTRE ADMINISTRATIF, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°04-2019

Le conseil municipal approuve le projet de réalisation des travaux de rénovation et d'aménagement d'un équipement public portant sur une salle du Centre Administratif,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

- **VOIRIE, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°05-2019

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux de la Rue de Chartres (RD 935) le conseil municipal approuve les travaux de la tranche 2 (entre la rue du Bourgneuf et la rue de la Croix) de la Rue de Chartres

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

- **SECURITE, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°06-2019

Dans la continuité des travaux d'enfouissement des réseaux de la Rue de Chartres (RD 935), le conseil municipal approuve les aménagements de sécurité de la tranche 2 sur la Rue de Chartres ainsi que les aménagements de carrefours (rue des Artisans et rue de Chavannes), de la liaison piétonne rue de Chavannes et de l'aménagement de sécurité rue du Fer à Cheval (voies communales)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **VIDEO SURVEILLANCE, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°07-2019

Le conseil municipal approuve le projet d'installation d'une caméra de surveillance au niveau de la station d'épuration,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **CIMETIERE, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°08-2019

Le conseil municipal approuve le projet d'amélioration du cadre de vie portant sur l'aménagement des abords de l'ossuaire,

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **BASE DE LOISIRS, demande de subvention auprès du Conseil Départemental au titre du FDI 2019 (Fonds départemental d'investissement)**

Délibération N°09-2019

Le conseil municipal approuve le projet d'aménagement de la base de Loisirs au niveau du terrain de pétanque (installation de bancs, de jeux et candélabre)

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Sollicite** la subvention auprès du Conseil Départemental sur l'enveloppe du FDI 2019
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

2. Demande de subvention au titre de la DETR 2019

➤ **Projet de rénovation de la HALLE AU MARCHE, demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Délibération N°10/2019

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Vu la circulaire Préfectorale du 6 décembre 2018 précisant les modalités d'attribution de la DETR pour l'année 2019.

Vu le projet présenté par Monsieur le Maire pour la rénovation de la Halle du marché

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux,
- **Décide** de solliciter une subvention à hauteur de 20 % auprès de l'Etat au titre de la DETR pour ces travaux sur un montant plafonné HT à 450 000 € ,
- **Approuve** le plan de financement annexé,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **Projet de rénovation du CENTRE ADMINISTRATIF, demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux)**

Délibération N°11/2019

Considérant que certains programmes communaux rentrent dans la catégorie d'investissements pouvant bénéficier de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR)

Vu la circulaire Préfectorale du 6 décembre 2018 précisant les modalités d'attribution de la DETR pour l'année 2019.

Vu le projet présenté par Monsieur le Maire pour la rénovation et d'aménagement de salle du Centre Administratif

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux,
- **Décide** de solliciter une subvention à hauteur de 20 % auprès de l'Etat au titre de la DETR pour ces travaux sur un montant plafonné HT à 450 000 € ,
- **Approuve** le plan de financement annexé,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

3. Demande de subvention au titre du Fonds de Concours de Chartres métropole 2019

➤ **RENOVATION HALLE DU MARCHÉ : demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019**

Délibération N°12-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération de rénovation de la Halle du Marché

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux de rénovation de la Halle du marché
- **Sollicite** la subvention auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant

➤ **AMENAGEMENT CENTRE ADMINISTRATIF : demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019 « »**

Délibération N°13-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération d'aménagement du centre administratif

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux d'aménagement dans le Centre Administratif
- **Sollicite** la subvention auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **AMENAGEMENT DE SECURITE : demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019**

Délibération N°14-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération d'aménagement de sécurité

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux d'aménagement
- **Sollicite** la subvention auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **CAMERA DE SURVEILLANCE : Demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019**

Délibération N°15-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération de vidéo surveillance
Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux projetés
- **Sollicite** des subventions auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant

➤ **OBJET : Demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019 « mise en Valeur de l'Ossuaire »**

Délibération N°16-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération de mise en valeur de l'ossuaire

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux projetés
- **Sollicite** des subventions auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

➤ **OBJET : Demande de subvention auprès de Chartres Métropole pour le Fonds de concours 2019 « aménagement de la base de Loisirs »**

Délibération N°17-2019

Monsieur le Maire présente le coût global prévisionnel de l'opération d'aménagement au niveau de la base de loisirs

Sur proposition de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- **Approuve** le montant prévisionnel des travaux projetés
- **Sollicite** des subventions auprès de Chartres Métropole sur l'enveloppe du Fonds de Concours 2019 pour cette opération,
- **Charge** Monsieur le Maire de constituer le dossier de subvention correspondant.

III / QUESTIONS DIVERSES- INFORMATIONS - COMMUNICATIONS

1. Déclaration d'intention d'aliéner (DIA)

Vu le Code général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2122.22 autorisant les Conseillers Municipaux à donner au Maire délégation pour traiter certaines affaires relevant normalement de la compétence à l'assemblée communale,

Vu la délibération du Conseil Municipal en date du 10 avril 2014 prise en application de l'article L 2122.22 du Code Général des Collectivités Locales susvisé et notamment son 15^e alinéa portant délégation au Maire pour « exercer au nom de la Commune » les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, que la commune en soit titulaire directement ou par substitution ou délégataire.

Monsieur le Maire donne lecture des **déclarations d'intention d'aliéner** pour lesquelles la Commune n'a pas exercé son droit de préemption

2 Divers

✓ Remerciements :

Monsieur le Maire informe le conseil de la réception de plusieurs courriers de remerciements pour les colis

Une barrière au niveau de la station d'épuration sera installée prochainement par les services de Chartres métropole

Le choix de la barrière a été validé

Le conseil valide la mise à disposition gratuite de la salle Chavannes pour l'association « la ligue contre le cancer »

Location prévue en mars 2020.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 30.

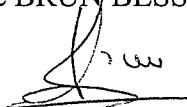
Conformément à la circulaire Préfectorale du 14 décembre 2011 prise en application du décret n° 2010-783 du 08 juillet 2010, il est rappelé les numéros attribués aux délibérations prises lors de cette séance du Conseil Municipal.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal de la commune
de MORANCEZ de la séance du 06 février 2019

- 01/2019- Approbation du procès-verbal de la réunion du 13/12/2018
- 02/2019- Convention pour recueil du consentement de la commune (digitalisation des Instances de la SPL Chartres Aménagement.
- 03/2019- FDI 2019 « Halle du Marché »
- 04/2019- FDI 2019 « Centre Administratif »
- 05/2019 FDI 2019 « Voirie »
- 06/2019- FDI 2019 « Sécurité »
- 07/2019 FDI 2019 « Vidéo surveillance »
- 08/2019 FDI 2019 « Cimetière »
- 09/2019 FDI 2019 « Base de Loisirs »
- 10/2019 DETR 2019 « Halle du Marché »
- 11/2019 DETR 2019 « Centre Administratif »
- 12/2019 Fds de Concours 2019 « Halle du Marché »
- 13/2019 Fds de Concours 2019 « Centre Administratif »
- 14/2019 Fds de Concours 2019 « Aménagement de sécurité »
- 15/2019 Fds de Concours 2019 « Caméra de surveillance »
- 16 2019 Fds de Concours 2019 « Mise en valeur de l'ossuaire »
- 17/2019 Fds de concours 2019 « Aménagement de la base de Loisirs »

La secrétaire de séance

Mme BRUN BESSON



le Maire

Gérard BESNARD

